

FORMATS POSSIBLES DE 3^e ANNÉE

3A ENPC	OPTION 1			OPTION 2	
	Diplôme d'ingénieur			Diplôme ingénieur + Diplôme master	
PARCOURS	Ingénieur	Ingénieur avec période en entreprise	Ingénieur entrepreneur	Master non imbriqué	Master imbriqué* <small>* Après avis favorable du département et de la commission de 3e année</small>
SEMESTRE 1	Cours Formation d'ingénieur = 30 ECTS	Cours Formation d'ingénieur minimum 15 ECTS + Projet en lien avec une entreprise Maxi 2,5 jours/semaine, soit 15 ECTS	Statut étudiant entrepreneur obligatoire Option entrepreneuriat 30 ECTS (dont ME310)	Master (60 ECTS) (Stage de master inclus)	Master (60 ECTS) + Cours ingé (15 ECTS) (Le stage de master vaut PFE)
SEMESTRE 2	PFE = 30 ECTS	PFE = 30 ECTS	PFE = 30 ECTS		
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 1 SEMESTRE				PFE** (30 ECTS)	

****Si l'élève souhaite poursuivre ses études par une thèse, son PFE peut consister en un point d'étape du doctorat**

3A HORS ENPC	A L'ETRANGER (CF TABLEAU MOBILITÉ ÉTRANGER)			EN FRANCE
	ACCORDS DE DOUBLE DIPLÔME	ACCORD D'ÉCHANGE BILATÉRAL NON DIPLÔMANT		(CF TABLEAU MOBILITÉ FRANCE)
SEMESTRE 1	DOUBLE DIPLÔME INTERNATIONAL en 4 semestres chez le partenaire PFE inclus	30 ECTS dont 25,5 minimum en modules scientifiques et techniques	2 semestres de cours : 50 ECTS minimum, (dont 45,5 ECTS minimum en modules scientifiques et techniques)	Selon la durée de la formation chez le partenaire.
SEMESTRE 2		PFE ENPC = 30 ECTS		
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 1 SEMESTRE	Le PFE est souvent inclus, il vaut vérifier accord par accord			PFE souvent non inclus
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 2 SEMESTRES				